

### Une interview de Jean-Pierre Sueur

L'un des objectifs de la loi de 19 décembre 2008 votée à l'initiative de Jean-Pierre sueur était d'instaurer des diplômes nationaux qui seraient exigés pour l'exercice de différentes professions relevant du domaine funéraire. Cet objectif est enfin devenu une réalité avec la parution d'un décret et d'un arrêté.

Jean-Pierre Sueur a accordé à la revue *Résonances* une interview à paraître dans le prochain numéro

>> [Lire l'interview](#)

—

.